



CAMPING LE TREL **
 24170 St POMPONT
 Tél: 05.53.28.43.78

E-mail: le-trel@wanadoo.fr

www.campingletrel.com
 RCS: 811 492 131

contrat de réservation d'une location

(A NOUS RETOURNER SOUS HUIT JOURS)

Nom/name:.....Prénom/first name

Adresse/address :.....

Code Postal/post code: Ville/town: Pays/country:

Tél. /phone number :.....Tél .portable/mobil :E-mail :

Véhicule : Marque Couleur N° immatriculation :.....

	1 ^{er} personne	2 ^e personne	3 ^e personne	4 ^e personne	5 ^e personne	6 ^e personne
Nom						
Prénom						
Date de naissance						

Prestations diverses (selon disponibilité) : Chaise haute bébé

Lit bébé

Forfait ménage fin de séjour (60€)

Date d'arrivée (à partir de 15h) Date départ (avant 10h).....

Mobil- home 6 personnes Mobil- home 5 personnes Mobil- home 4 personnes Caravane estivale

Montant à régler à la réservation : Arrhes de 30% =
 Frais de dossier* = 10€
 Total à payer à la réservation =

Paiement : Chèque Chèques vacances Mandat

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et conditions générales de réservations et les accepte.

J'ai bien noté que la taxe de séjour communale n'est pas comprise dans le prix et qu'elle sera versée en supplément.

Des réceptions du paiement de votre réservation ce contrat aura valeur d'engagement, un courrier de confirmation de réservation vous sera envoyé

A :..... Le Signature «Lu et approuvé »

*Juillet et août. Pour les autres mois les frais vous sont offerts.

CONDITIONS DE RESERVATION

1: La réservation devient définitive qu'avec notre accord et après:

A: La réception du formulaire de réservation renseigné et signé.

B: La réception des arrhes:

En locatif : 30% du montant du séjour + 10€ de frais de dossier (uniquement en juillet et août, pour les autres mois les frais de dossier vous sont offerts)

En emplacement camping : 50€ montant fixe + 10€ de frais de dossier (uniquement en juillet et août, pour les autres mois les frais de dossier vous sont offerts)

2: Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

A: Locatif : La location en Juillet et Août est du samedi au samedi ou du mercredi au mercredi. Arrivée : de 15h à 19 h - départ : avant 10h.

B: Emplacement (maxi 6 personnes) : l'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat de location (de 14h à 20h) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 12h)

Les chèques vacances sont acceptés pour le paiement des arrhes mais aucun remboursement ne sera accordé si annulation du séjour

3: Le solde du séjour en emplacement camping devra être réglé lors de votre arrivée.

Le solde du séjour en location devra être réglé un mois avant votre arrivé.

Le règlement total est dû pour toute location intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée.

4: Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, pour quelque raison que ce soit.

5: Pour tout retard non signalé, la réservation est conservée jusqu'au lendemain 14 heures de la date d'arrivée prévue, passé ce délai elle sera annulée.

6: ANNULATION

A: Un mois avant la date d'arrivée prévue: Les arrhes perçues seront restituée au client si l'annulation à lieu par courrier recommandé.

B: Moins d'un mois avant la date d'arrivée prévue, le total des sommes déjà perçues sera acquis au camping LE TREL.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation, contacter votre assureur.

7: ANIMAUX

Le carnet de vaccination est obligatoire, il doit impérativement être à jour, il sera demandé à la réception. Les animaux doivent être tenus en laisse et les déjections ramassées.

(Les chiens de 1er et 2 eme catégorie sont interdits).

Les animaux de plus de 10kg ne sont pas admis dans les locatifs.

8: CAUTIONS

Pour une location, deux cautions vous seront demandée le jour de votre arrivée :

- Une de 250€ elle garantit : la perte, la casse, la dégradation du matériel.

- Une de 60€ pour le nettoyage final de la location qui est à la charge du client.

Les cautions seront restituées le jour du départ, si l'état des lieux et la propreté ne donnent pas lieu à observation.

En cas de casse ou d'éléments manquants ceux-ci seront facturés.

Les départs s'effectuant uniquement durant les heures d'ouvertures de la réception.

9: Les locations sont prévues pour un nombre limité de personnes indiqué sur le tarif.

Toute personne supplémentaire doit être signalée et sera assimilée à un résident payant du camping.

10: Le client s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping.

11: VISITEUR

Les visiteurs devront signaler leur présence dès leurs arrivés à l'accueil et avoir acquitté la redevance prévue

Les véhicules des visiteurs devront stationner à l'extérieur du camping.

L'accès à la piscine est strictement interdit aux visiteurs.

Le tarif visiteur s'applique dès l'entrée au camping pour une durée maximum de quatre heures et jusqu'à 21h30.

A : Le Signature «Lu et approuvé »